

ENEDIS - Accueil Urbanisme

A l'attention de Service Application du droit des Sols  
Mairie d'ISTRES Direction de l'Urbanisme  
5 rue Abel AUBRUN -CS  
13808 ISTRES CEDEX

Courriel : pads-urbanisme@enedis.fr  
Interlocuteur : HOUAMRIA Amanda

Objet : **Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme**  
Aix en Provence, le 03/04/2025

Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis la demande d'instruction de l'Autorisation d'Urbanisme PC0130472500018 concernant la parcelle référencée ci-dessous :

<u>Adresse :</u>	GRANDE GROUPEDE 13800 ISTRES
<u>Référence cadastrale :</u>	Section A , Parcelle n° 1326 Section K , Parcelle n° 1426
<u>Nom du demandeur :</u>	KALETA JEAN MICHEL

Nous avons instruit cette demande sans disposer de la puissance de raccordement nécessitée par le projet. Compte tenu du type de projet, nous avons basé notre réponse sur l'hypothèse d'une modification de puissance, avec une puissance de raccordement finale du projet égale à 35500 kVA triphasé.

Nous vous informons que, sur la base des hypothèses retenues pour notre analyse, le raccordement de ce projet au réseau public de distribution nécessite un branchement avec des travaux sur le réseau (extension).

Cette réponse est donnée à titre indicatif et est susceptible d'être revue dans le cas :

- de la non obtention des servitudes de passage éventuellement nécessaires ;
- de la non obtention des autorisations administratives ou de prescriptions administratives ;
- d'une évolution du réseau électrique depuis la date de la demande en objet ;
- d'une évolution de la demande du pétitionnaire (puissance, situation...).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

  
Responsable Service Urbanisme CU/AU  
DRI Provence Aples du Sud -  
Agence Raccordement Marché d'affaires  
445 rue André Ampère 13290 AIX En Provence